

tenue sous la présidence de Madame ALLIO-ROUSSEAU, assisté(e)
de Madame FRELAUT et Madame BENOIST, Conseillères
En présence de Monsieur HUIN, Rapporteur public
Madame HAUBOIS, Greffière

14 heures 00

01)	DOSSIER N° 2002721	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	REP contre la décision du conseil d'administration de la Fédération du Crédit mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest mettant fin au mandat des membres du CA de la caisse de Brive Hôtel de Ville à compter du 8 mars 2019 et mettant en œuvre le dispositif d'administration provisoire prévu à l'art. 36 du règlement général de fonctionnement	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Philippe	AVOXA NANTES
Défendeur	FEDERATION DU CREDIT MUTUEL DE LOIRE ATLANTIQUE ET DU CENTRE OUEST	SELARL INTERBARREAUX RACINE
02)	DOSSIER N° 2002728	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	REP contre la décision du conseil d'administration de la Fédération du Crédit mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest mettant fin au mandat des membres du CA de la caisse de Brive Hôtel de Ville à compter du 8 mars 2019 et mettant en œuvre le dispositif d'administration provisoire prévu à l'art. 36 du règlement général de fonctionnement	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Chantal	AVOXA NANTES
Défendeur	FEDERATION DU CREDIT MUTUEL DE LOIRE ATLANTIQUE ET DU CENTRE OUEST	SELARL INTERBARREAUX RACINE

14 heures 00

03)	DOSSIER N° 2002742	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	REP contre la décision du conseil d'administration de la Fédération du Crédit mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest mettant fin au mandat des membres du CA de la caisse de Brive Hôtel de Ville à compter du 8 mars 2019 et mettant en œuvre le dispositif d'administration provisoire prévu à l'art. 36 du règlement général de fonctionnement	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Daniel	AVOXA NANTES
Défendeur	FEDERATION DU CREDIT MUTUEL DE LOIRE ATLANTIQUE ET DU CENTRE OUEST	SELARL INTERBARREAUX RACINE
04)	DOSSIER N° 2002746	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	REP contre la décision du conseil d'administration de la Fédération du Crédit mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest mettant fin au mandat des membres du CA de la caisse de Brive Hôtel de Ville à compter du 8 mars 2019 et mettant en œuvre le dispositif d'administration provisoire prévu à l'art. 36 du règlement général de fonctionnement	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Philippe	AVOXA NANTES
Défendeur	FEDERATION DU CREDIT MUTUEL DE LOIRE ATLANTIQUE ET DU CENTRE OUEST	SELARL INTERBARREAUX RACINE
05)	DOSSIER N° 2002752	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	REP contre la décision du conseil d'administration de la Fédération du Crédit mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest mettant fin au mandat des membres du CA de la caisse de Brive Hôtel de Ville à compter du 8 mars 2019 et mettant en œuvre le dispositif d'administration provisoire prévu à l'art. 36 du règlement général de fonctionnement	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Hervé	AVOXA NANTES
Défendeur	FEDERATION DU CREDIT MUTUEL DE LOIRE ATLANTIQUE ET DU CENTRE OUEST	SELARL INTERBARREAUX RACINE

14 heures 00

06)	DOSSIER N° 2002753	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	REP contre la décision du conseil d'administration de la Fédération du Crédit mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest mettant fin au mandat des membres du CA de la caisse de Brive Hôtel de Ville à compter du 8 mars 2019 et mettant en œuvre le dispositif d'administration provisoire prévu à l'art. 36 du règlement général de fonctionnement	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Martine	AVOXA NANTES
Défendeur	FEDERATION DU CREDIT MUTUEL DE LOIRE ATLANTIQUE ET DU CENTRE OUEST	SELARL INTERBARREAUX RACINE
07)	DOSSIER N° 2002765	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	REP contre la décision du conseil d'administration de la Fédération du Crédit mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest mettant fin au mandat des membres du CA de la caisse de Brive Hôtel de Ville à compter du 8 mars 2019 et mettant en œuvre le dispositif d'administration provisoire prévu à l'art. 36 du règlement général de fonctionnement	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Hélène	AVOXA NANTES
Défendeur	FEDERATION DU CREDIT MUTUEL DE LOIRE ATLANTIQUE ET DU CENTRE OUEST	SELARL INTERBARREAUX RACINE
08)	DOSSIER N° 2318435	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	OQTF 3 mois avec un délai de 30 jours - Arrêté du préfet de la Loire-Atlantique du 15/03/2023	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Fatiha	SELARL R & P AVOCATS - OLIVIER RENARD
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

14 heures 00

09)	DOSSIER N° 2402145	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	OQTF 3 mois avec un délai de 30 jours - arrêté du préfet de la Loire-Atlantique du 20/11/2023	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Ismail	SARL ALTG19
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
10)	DOSSIER N° 2402188	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	OQTF 3 mois avec un délai de 30 jours - arrêté du préfet de la Loire-Atlantique du 28/07/2023	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Venus	Maître BOURGEOIS Loïc
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
11)	DOSSIER N° 2402323	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	OQTF 3 mois avec un délai de 30 jours - Arrêté du préfet de Maine-et-Loire du 05/04/2023	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Jean-Louis	CABINET DGR AVOCATS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	
12)	DOSSIER N° 2100948	RAPPORTEURE: Madame Laetitia FRELAUT
Titre de l'affaire	IR et prélèvements sociaux de 2013 à 2016 - réintégration dans le revenu imposable de BNC non professionnels	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame . Yves	FIDAL LE MANS
Défendeur	DIRECTION DU CONTROLE FISCAL CENTRE-OUEST	

14 heures 00

13) DOSSIER N° 2101782 RAPPORTEURE: Madame Laetitia FRELAUT

Titre de l'affaire Réclamation TASCOM 2017 et 2018

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	CHALODIS	SCP GUEGUEN AVOCATS
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

14) DOSSIER N° 2101835 RAPPORTEURE: Madame Laetitia FRELAUT

Titre de l'affaire Réclamation sur crédit impôt métiers d'arts au titre des années 2017, 2018 et 2019

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS GLM FASHION	. Sonia
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

15) DOSSIER N° 2101853 RAPPORTEURE: Madame Laetitia FRELAUT

Titre de l'affaire Réclamation sur crédit impôt recherche dépenses de collection au titre des années 2017, 2018 et 2019

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS GLM FASHION	. Sonia
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

14 heures 00

16)	DOSSIER N° 2113923	RAPPORTEURE: Madame Laetitia FRELAUT
Titre de l'affaire	Demande le remboursement du crédit d'impôts métiers d'art au titre de l'année 2016 à 2020	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SAS GLM FASHION	. Sonia
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
17)	DOSSIER N° 2102007	RAPPORTEURE: Madame Laetitia FRELAUT
Titre de l'affaire	Impôt sur le revenu 2016, 2017 et 2018 - charges (travaux) déductibles des revenus fonciers - justification des charges déduites et condition tenant à la mise en location de l'immeuble - Nantes	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur et/ou Madame . Julien	Monsieur et/ou Madame . Julien
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
18)	DOSSIER N° 2102017	RAPPORTEURE: Madame Laetitia FRELAUT
Titre de l'affaire	Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (CIMA) 2016 et 2017 - 244 quater O CGI - Activité de fabrication de lunettes	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SAS JACQUES DENIS	SCP BONDIGUEL & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

14 heures 00

19)	DOSSIER N° 2109842	RAPPORTEURE: Madame Laetitia FRELAUT
Titre de l'affaire	NATURALISATION - Rejet	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Tran	Madame . Tran
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
20)	DOSSIER N° 2109849	RAPPORTEURE: Madame Laetitia FRELAUT
Titre de l'affaire	NATURALISATION - Rejet	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Van Hoang	Monsieur . Van Hoang
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
21)	DOSSIER N° 2110586	RAPPORTEURE: Madame Laetitia FRELAUT
Titre de l'affaire	Naturalisation: Ajournement à 2 ans à compter du 24/02/2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Victorine	Maître LE FLOCH Solène
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
22)	DOSSIER N° 2009721	RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST
Titre de l'affaire	IS du 01/04/2014 au 31/03/2017 - Charges non admises en déduction par l'administration fiscale 39, 1 du CGI - intérêts d'un emprunt souscrit par la société requérante pour acquérir la créance détenue en compte courant d'associé par M. et Mme . sur la société SARL ZOE SHOP - Montaigu - activité de commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS MONTA MEUBLES	Jean-Claude .
Défendeur	DIRECTION DU CONTROLE FISCAL CENTRE-OUEST	

14 heures 00

23)	DOSSIER N° 2010019	RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST
Titre de l'affaire	IR et prélèvements sociaux 2014 - RCM - avantage occulte 111 c CGI - somme perçue à la suite du rachat de la créance en comptes courants d'associés détenue par les requérants sur la société Zoé Shop regardée par l'administration fiscale comme une libéralité consentie par la SAS Monta Meubles - Montaigu	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame . Jean-Claude	Monsieur et Madame . Jean-Claude
Défendeur	DIRECTION DU CONTROLE FISCAL CENTRE-OUEST	
24)	DOSSIER N° 2100715	RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST
Titre de l'affaire	Impôt sur le revenu et prélèvements sociaux- Plus-value immobilière déclarée en 2018 - Pornichet	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame . Jean-Bernard et Bettina	Maître GALLARD Alexandre
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
25)	DOSSIER N° 2101220	RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST
Titre de l'affaire	Impôt sur le revenu et prélèvements sociaux 2014 et 2015 - investissement outre-mer	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Dominique	CABINET COUDERC DINH ET ASSOCIES (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

14 heures 00

26)	DOSSIER N° 2105147	RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST
Titre de l'affaire	Refus d'attribution du RSA	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Mouna	Maître ARNAL Yseult
Défendeur	DEPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
Observateur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
27)	DOSSIER N° 2108855	RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST
Titre de l'affaire	Refus d'aide exceptionnelle au titre du fonds de solidarité Covid-19 à destination des entreprises fragilisées - décembre 2020 et janvier 2021 - ordonnance n° 2020-317 du 25 mars 2020 - Eligibilité - Désignation de la vente à emporter comme activité principale au regard du CA réalisé - absence d'interdiction d'accueil du public - activité de vente de boissons alcoolisées sur place et à emporter	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL THOMAS AND CO	CABINET D'AVOCATS THALAMAS MAYLIE LACLAU (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
28)	DOSSIER N° 2202510	RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST
Titre de l'affaire	Naturalisation - ajournement à 2 ans à compter du 02/06/2021 - tardiveté du recours introduit auprès du ministre	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Hana	Maître DOUARD Florian
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

14 heures 00

29) DOSSIER N° 2204030 RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST

Titre de l'affaire Naturalisation - ajournement à 2 ans à compter du 02/03/2021

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Rishat Marisovitch	Maître BONNET Jean-François
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

30) DOSSIER N° 2204033 RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST

Titre de l'affaire Naturalisation - décision d'ajournement à 2 ans à compter du 02/03/2021

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . EPOUSE . Madina Moukachovna	Maître BONNET Jean-François
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

31) DOSSIER N° 2204217 RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST

Titre de l'affaire Naturalisation - ajournement à 2 ans à compter du 24/06/2021

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Irina	Maître MERAL Pierre
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

32) DOSSIER N° 2204292 RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST

Titre de l'affaire NATURALISATION - Ajournement à 2 ans à compter du 26 juillet 2021.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Mohamed	Maître DERBALI Assia (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

14 heures 00

33) DOSSIER N° 2212010 RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST

Titre de l'affaire NATURALISATION - Décision explicite d'ajournement à 2 ans à compter du 26 juillet 2021 - auteur d'infractions

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Monsieur . Mohamed

Maître DERBALI Assia (Cour)

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

34) DOSSIER N° 2205179 RAPPORTEURE: Madame Lisa-Lou BENOIST

Titre de l'affaire NATURALISATION - Décision d'ajournement à 2 ans à compter du 11 février 2021 substituée à la décision initiale de rejet.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Monsieur . Bensalem

Maître FAZOLO Indiara (Cour)

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Arrêté le 17/10/2024

Le président du tribunal

tenue par Madame ALLIO-ROUSSEAU, magistrate-désignée
En présence de Madame HAUBOIS, Greffière

13 heures 45

01)	DOSSIER N° 2403933	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Renvoi par le tribunal administratif de Lille - Annulation de l'arrêté du 10 mars 2024 par lequel le préfet du Nord l'a obligé à quitter le territoire français sans délai, a fixé le pays de destination de la mesure d'éloignement et lui a interdit le retour sur le territoire français pour une durée de deux ans.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Jihed	CABINET YAO & NDOYE ASSOCIES (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD ETRANGER	
02)	DOSSIER N° 2404572	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	OQTF 6 semaines sans délai + Interdiction de retour sur le territoire français pendant une durée d'un an - Arrêté du préfet des Yvelines du 21/03/2024	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Sifane	Maître CALVO PARDO Isabelle (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES YVELINES	

Arrêté le 17/10/2024
Le président du tribunal